

Volet 1 : État des lieux

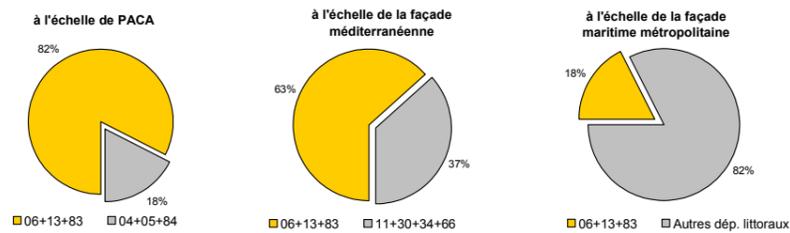
Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Un espace privilégié de développement et d'emploi

« Les départements littoraux continuent de polariser une grande part de l'offre et de la création d'emplois, tant à l'échelle nationale que régionale ».

Les départements littoraux concentrent 82 % de l'emploi régional.

Les trois départements littoraux de Provence Alpes Côte d'Azur regroupent en 2009 6 % de l'emploi national, 18 % de celui des départements littoraux de métropole¹ et 60 % de ceux de la façade méditerranéenne.



Part de l'emploi dans les trois départements littoraux à différentes échelles en 2009.

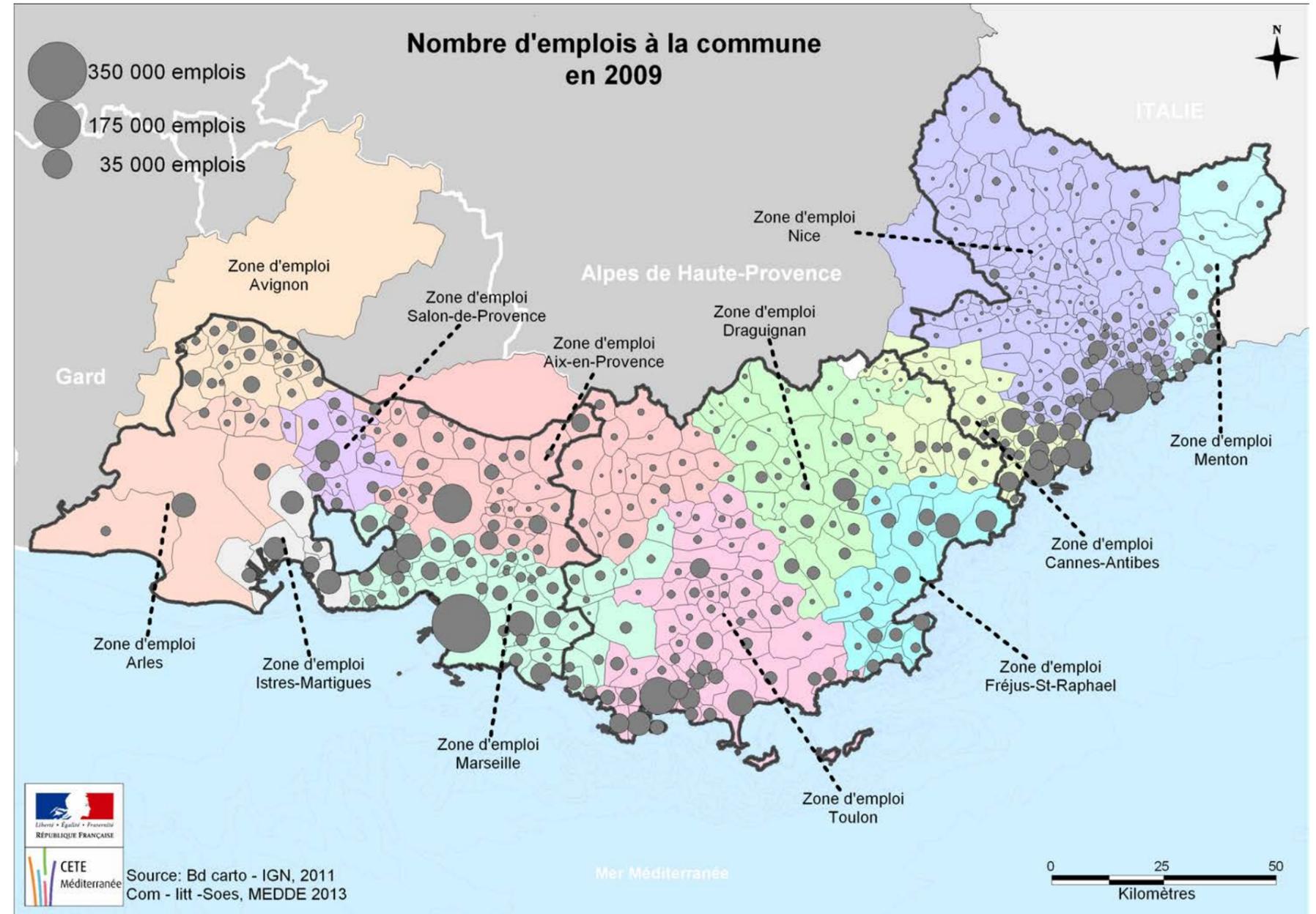
De 1986 à 2009, ils ont capitalisés le pourcentage de la croissance de l'emploi restant 17 % de celle des départements littoraux de métropole, 52 % de celle de la façade Méditerranée et 81 % de celle de la région Provence-Alpes- Côte-d'Azur.

Deux emplois sur trois des départements littoraux sont concentrés sur les seules communes littorales (70 %).

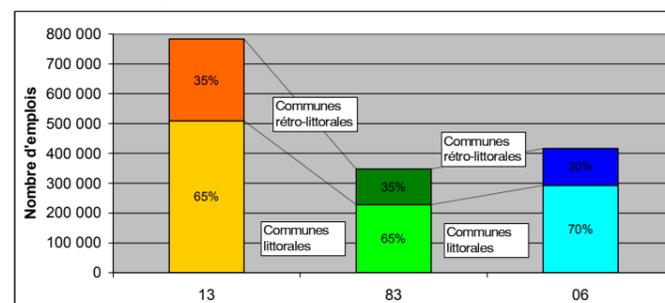
Une concentration supérieure à celle de la population permanente.

Les seules *communes littorales* regroupent 1 029 331 emplois en 2009 soit 41 % de l'emploi des communes littorales de métropole¹, 55 % de l'emploi régional et 67 % de celui des départements côtiers de la région. On dénombre 509 100 emplois dans les Bouches-du-Rhône, 227 842 dans le Var et 292 389 dans les Alpes-Maritimes, soit 70 % de l'emploi total des Alpes-Maritimes, 65 % de celui des Bouches-du-Rhône et 65 % de celui du Var. Les communes littorales concentrent donc l'emploi plus encore que la population permanente (respectivement ces communes concentrent 64 %, 63 % et 58 % de la population de ces départements).

Les communes *rétro-littorales* des trois départements comptent en 2009 517 573 emplois, soit 33 % de l'emploi de ces départements, (pour 37 % de la population permanente).



Nombre d'emplois au lieu de travail en 2009



¹ Soit 2, 524 millions d'emplois en 2009

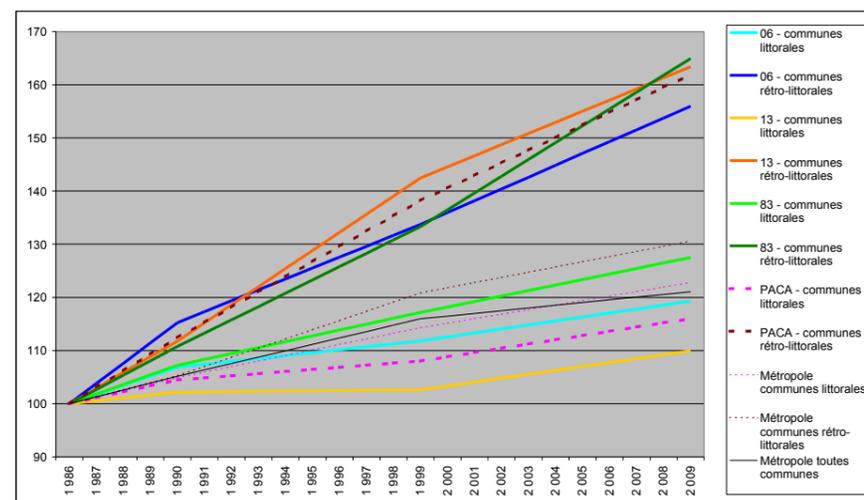
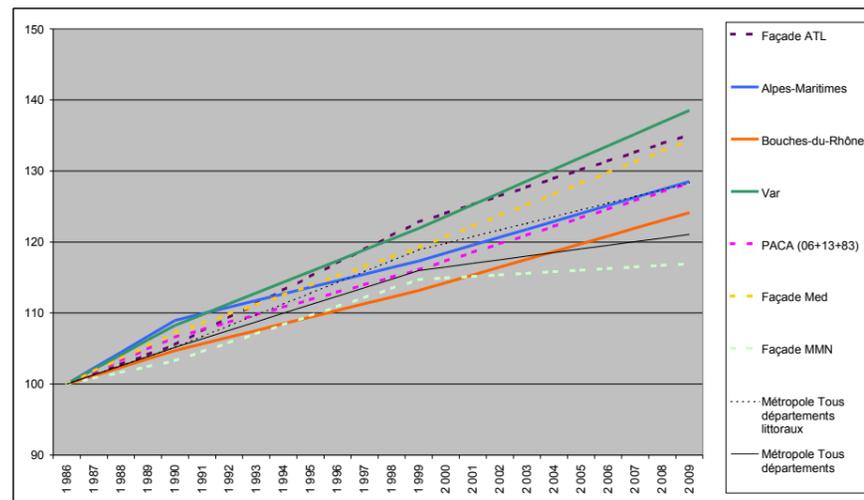
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Une dynamique de création d'emploi qui gagne en profondeur

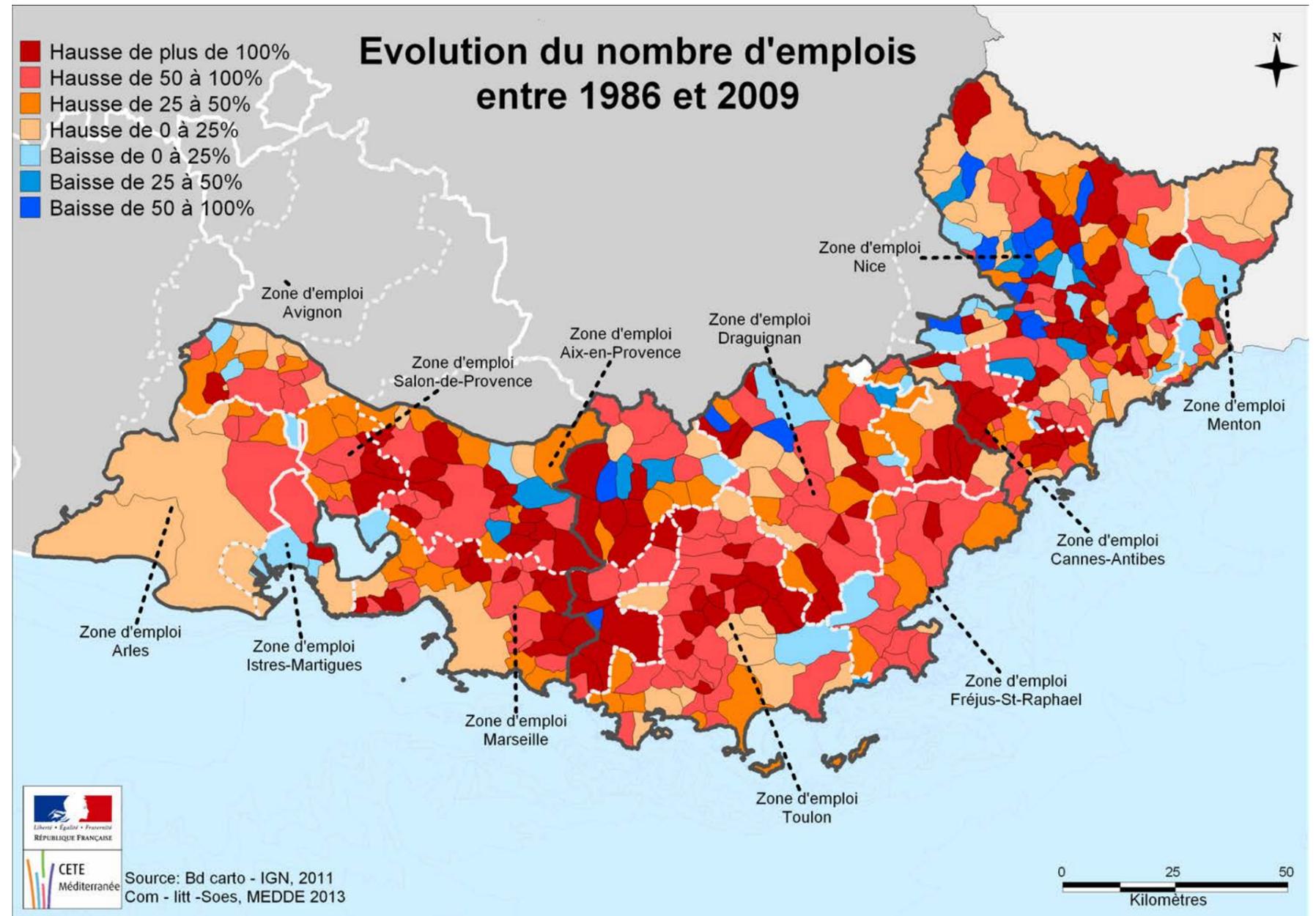
Une dynamique de l'emploi des départements littoraux nettement plus soutenue que dans les départements métropolitains.

Entre 1986 et 2009, l'emploi* des trois départements littoraux a progressé de 30 %, soit la moyenne constatée de l'ensemble des départements littoraux de métropole, contre 20 % en moyenne au niveau national. La croissance de l'emploi atteint presque 40 % dans le Var, près de 30 % dans les Alpes-Maritimes et 25 % dans les Bouches-du-Rhône. Le fléchissement de la croissance de l'emploi observé à l'échelle nationale entre 1999 et 2009 ne s'est pas fait sentir dans ces trois départements.



Evolution du nombre d'emplois des 25-54 ans au lieu de travail entre 1986 et 2009 (base 100 en 1986)

(*) On considère ici uniquement les emplois des 25-54 ans.



Une dynamique de l'emploi particulièrement affirmée dans les communes rétro-littorales

Si le poids des communes littorales dans l'emploi des départements littoraux de PACA reste dominant (67 % en 2009), la dynamique de création d'emplois est nettement plus soutenue dans les communes rétro-littorales des trois départements. Entre 1986 et 2009, les communes rétro-littorales ont capté en la matière 59 % de la croissance, et les communes littorales 41 % de cette croissance. Cette tendance connaît toutefois quelques infléchissements sur la dernière décennie, dans un contexte de ralentissement, puis de crise.

Ainsi, entre 1986 et 1999, la croissance de l'emploi dans les communes littorales de PACA (+16 %) s'est avérée inférieure à celle observée sur les communes littorales métropolitaines (+21 %). De plus, les communes rétro-littorales des trois départements concernés enregistrent des performances notables de création d'emplois (+60 %), largement supérieures à celles des communes rétro-littorales métropolitaines (+30 %).

Volet 1 : État des lieux

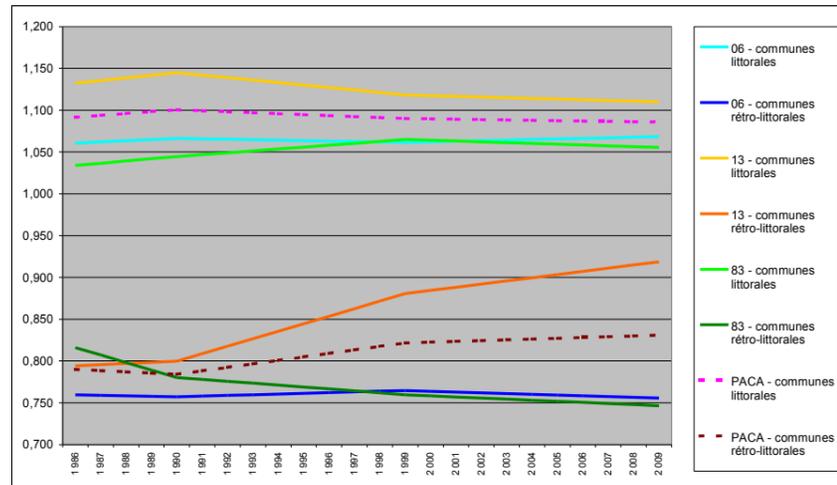
Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Des bassins d'emplois encore fortement polarisés par les fronts littoraux

Les analyses précédentes rendent compte des dynamiques d'emplois au lieu de travail. Celles-ci influencent la structure de population permanente à travers les choix de résidences qu'opèrent les actifs qui occupent ses emplois où qui envisagent de les occuper.

Le ratio de concentration d'emploi R est défini comme le rapport entre le nombre d'emplois sur la commune et le nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la commune. Un ratio R élevé est représentatif d'un pôle d'emploi tandis qu'un ratio R faible caractérise une commune résidentielle.

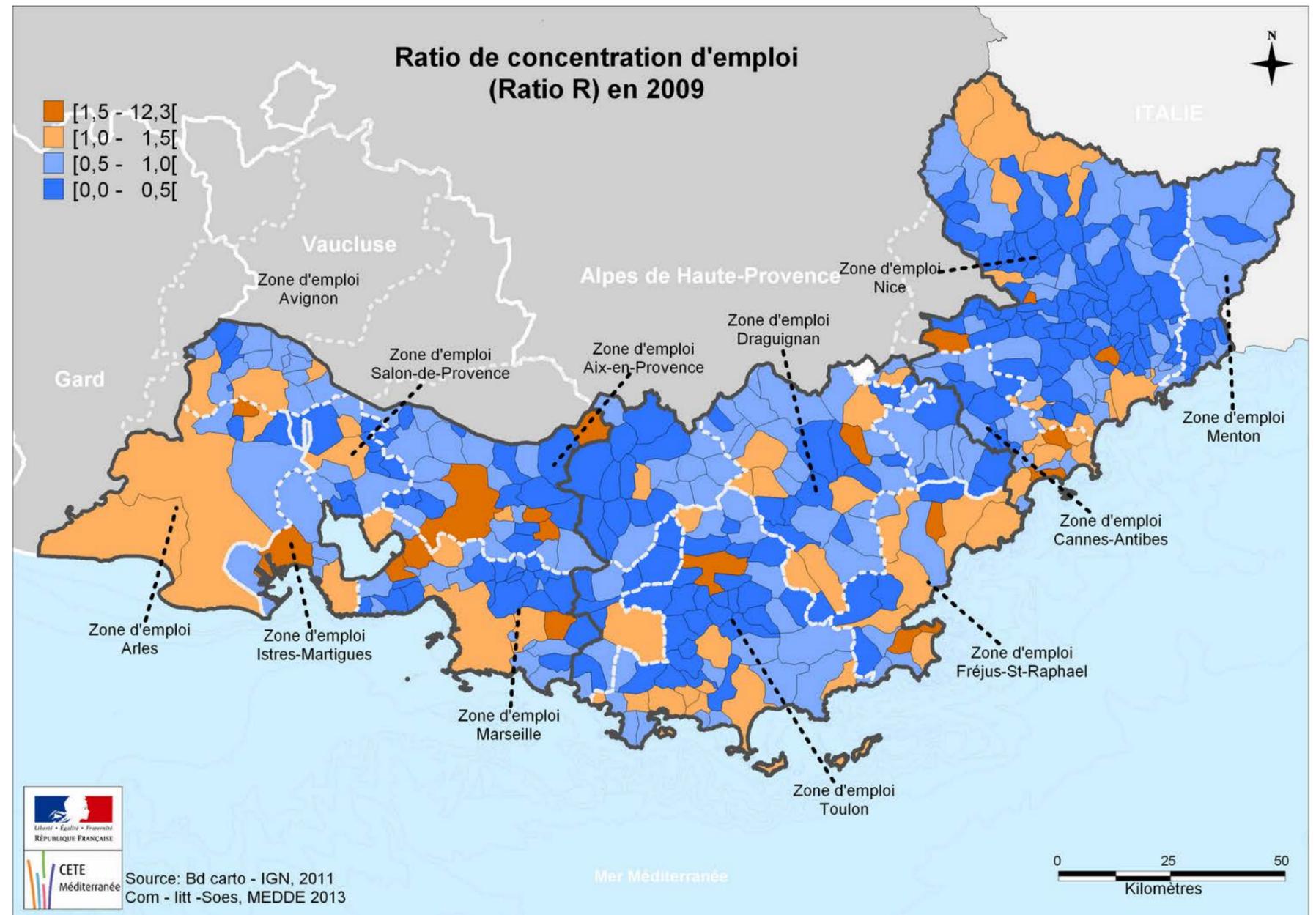
Les communes littorales des trois départements côtiers dans leur ensemble attestent d'un ratio R nettement supérieur à 1. Les communes rétro-littorales des 3 départements voient leur ratio R compris entre 0,75 et 0,90.



Ratio de concentration de l'emploi des 25-54 ans de 1986 à 2009, dans les trois départements côtiers

Les communes rétro-littorales du Var et des Alpes-Maritimes restent les plus dépendantes des pôles d'emplois situés sur le front littoral, cette dépendance s'étant même accrue pour le rétro-littoral du Var depuis 1986.

Seul le ratio R des communes littorales des Bouches-du-Rhône s'est érodé légèrement depuis 1986, tandis que les communes rétro-littorales de ce département ont, en proportion, davantage augmenté leur nombre d'emplois que le nombre de leurs résidents ayant un emploi.



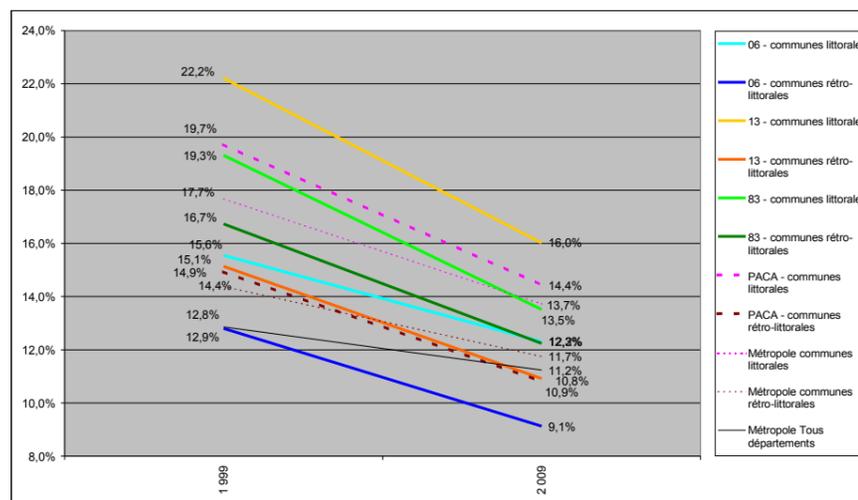
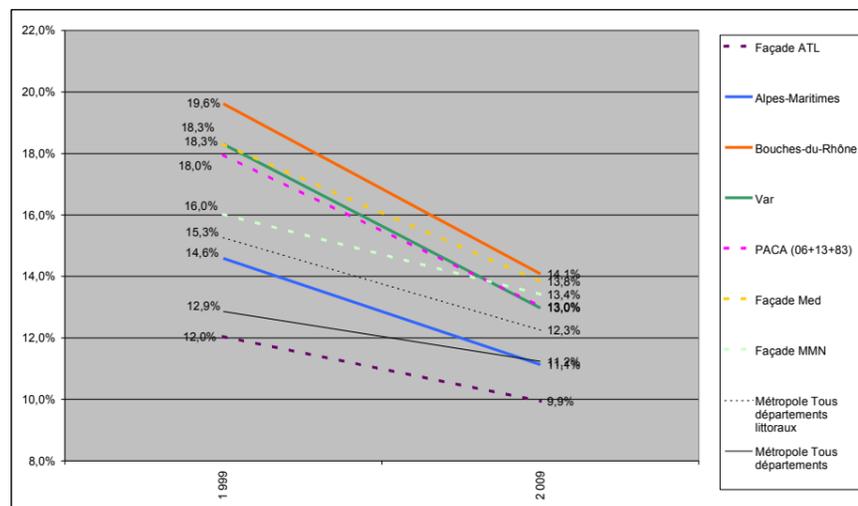
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

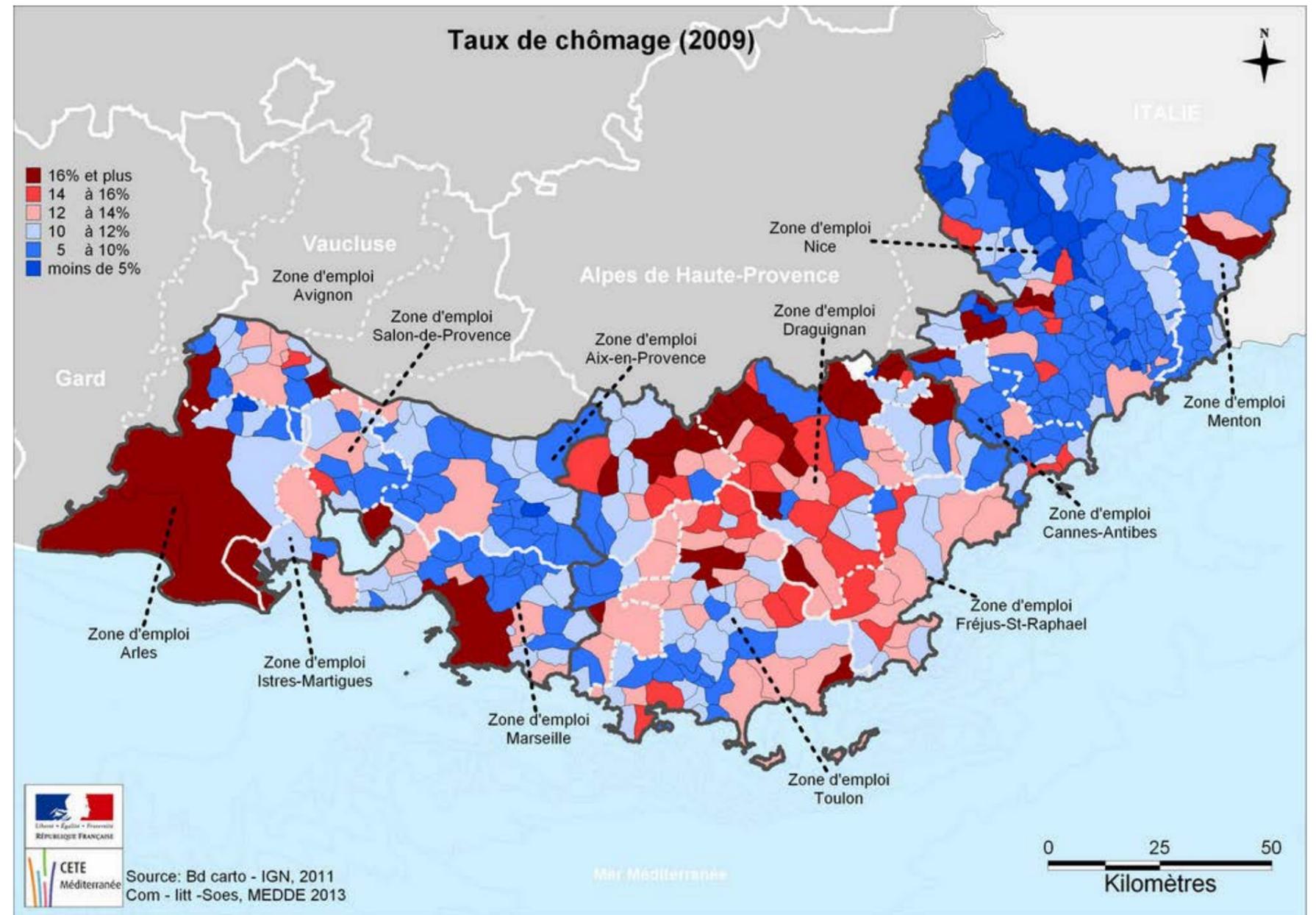
Un niveau de chômage qui reste structurellement élevé

La région PACA souffre d'un déficit d'emplois pour absorber la croissance forte de la population active.

Au plan national, le taux de chômage moyen est d'un peu plus de 11,2 % en métropole en 2009, contre 12,3 % dans les départements littoraux. Les départements littoraux de la façade Atlantique sont ceux qui ont en moyenne le taux de chômage le plus bas avec 9,9 %, tandis que la moyenne pour les départements littoraux de la Manche Mer du Nord s'établit à 13,4 %. Le niveau moyen le plus élevé est enregistré pour la façade Méditerranée avec un taux de chômage moyen de 13,8 %. Pour les trois départements littoraux de PACA, le taux de chômage le plus faible en 2009 est celui enregistré pour les Alpes-Maritimes avec 11,1 %. Ce taux tombe à 9,1 % si on considère uniquement les communes rétro-littorales.



Taux de chômage en 1999 et 2009



A contrario, le taux de chômage le plus élevé est enregistré dans les Bouches-du-Rhône (14,1 %), ce taux s'élevant à 16 % si on considère uniquement les communes du front littoral.

En moyenne, à l'échelle métropolitaine, le taux de chômage des communes littorales (13,7 %) est en moyenne de deux points plus élevé que celui des communes rétro-littorales (11,7 %). Cet écart est porté à 3,6 % en moyenne pour les 3 départements littoraux. Les communes rétro-littorales des Bouches-du-Rhône enregistrent pratiquement 5 % de taux de chômage de moins que les communes du front littoral. Cet écart est en revanche réduit à 1,3 % dans le département du Var.

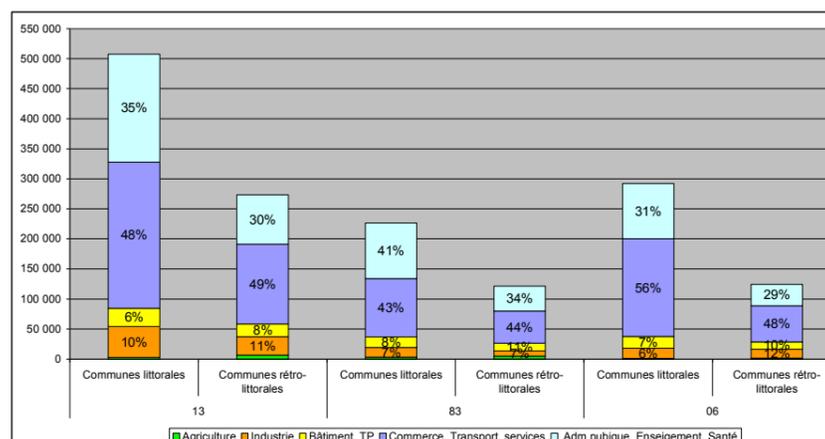
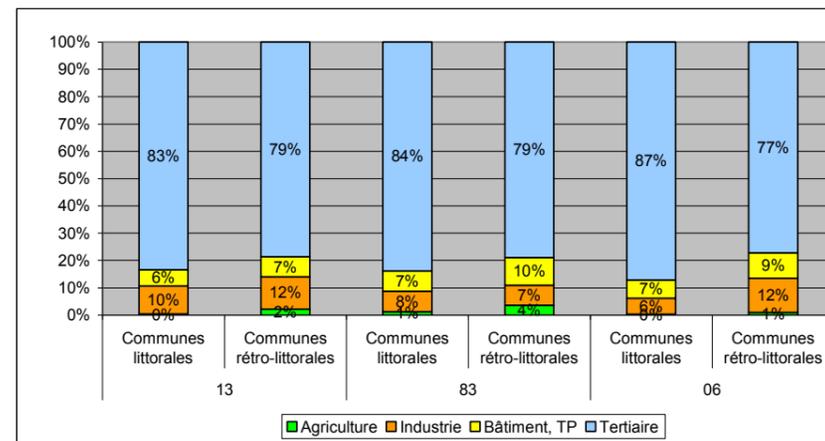
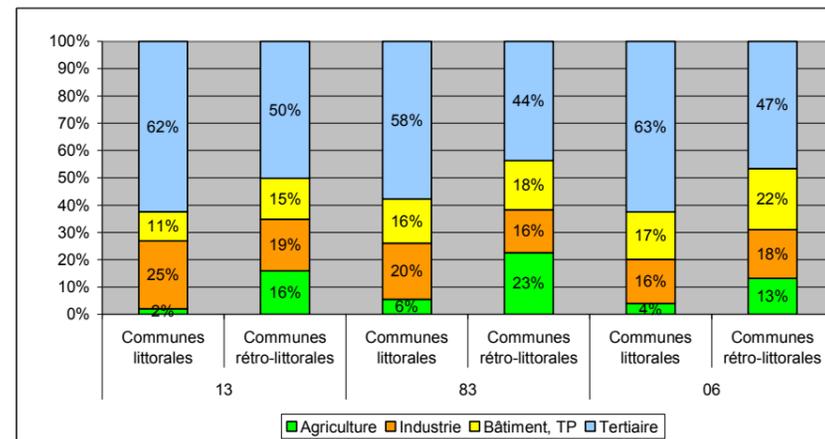
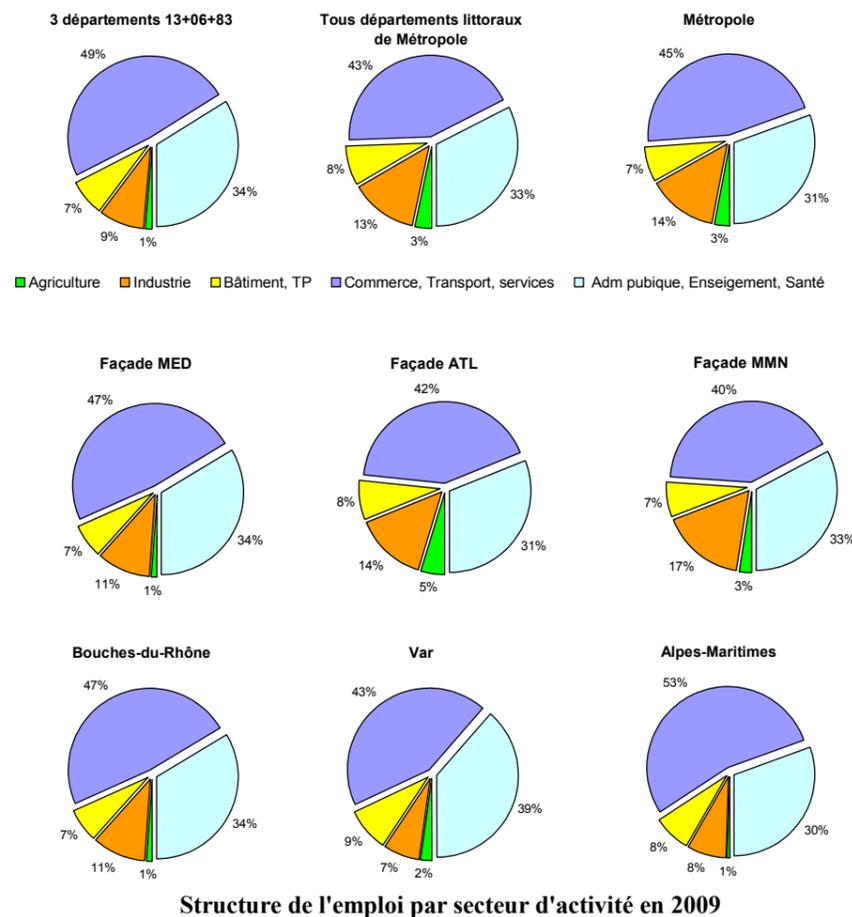
Au cours de la période 1999-2009, le taux de chômage s'est réduit plus nettement en moyenne dans les trois départements littoraux de PACA (-5 %) que sur le territoire métropolitain dans son ensemble (-1,5 %) ou que sur la moyenne des territoires littoraux métropolitains (-3 %). Ce sont les communes littorales des Bouches-du-Rhône qui ont réduit le plus fortement leur taux de chômage.

Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Une structure originale du tissu économique

En plusieurs décennies, l'espace régional a connu d'importantes évolutions de ses bases économiques, assumant d'importantes reconversions, restructurations sur de courtes périodes de temps, dans une période où la « crise » a rarement desserré son emprise. En 2009, les trois départements littoraux de la région dessinent sans surprise une forte dominante des *activités tertiaires*, qui représentent en moyenne 82 % de l'emploi soit 6 points de plus que la moyenne des territoires métropolitains (76 %). Cette prééminence particulière du secteur tertiaire est un marqueur spécifique à la façade Méditerranée et aux départements qu'elle réunit.



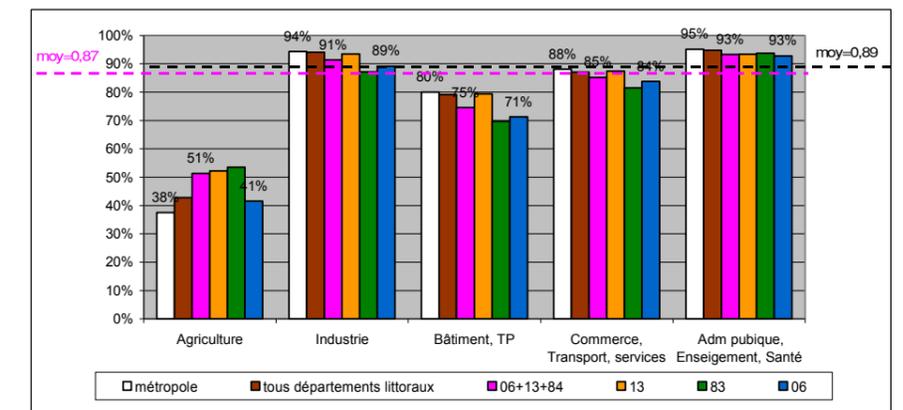
Part des secteurs d'activité dans l'emploi des 25-54 ans des communes littorales et rétro-littorales en 1968 et 2009.

Au cours des quarante dernières années, le secteur tertiaire a fortement progressé dans les 3 départements, à l'inverse des autres secteurs d'activité qui ont vu réduire leurs effectifs d'emploi.

La part de l'emploi agricole s'est très fortement réduite, particulièrement dans les communes littorales du Var et des Bouches-du-Rhône, où il occupait encore une part de l'ordre de 20 % en 1968, pour atteindre désormais moins de 3 %.

La progression du secteur tertiaire s'explique par le développement important des services aux personnes et aux entreprises. Cette poussée a concerné tout autant les communes littorales que rétro-littorales. Les différences de structure d'emploi qui présidaient en 1968 entre communes littorales et rétro-littorales sur la part occupée par le secteur tertiaire (12 % d'écart en moyenne) tendent à se réduire. Seules les communes de l'arrière-pays niçois présentent une structure d'emploi qui conserve des spécificités par rapport à celle du front littoral (encore 10 % sur la part occupée par le secteur tertiaire).

Dans les 3 départements, le taux d'emploi salarié est de 87 %, contre 89 % au niveau national, en raison notamment d'un taux d'emploi salarié plus bas dans les secteurs de l'industrie (91 % pour 94 %) et de la construction (75 % pour 80 %). En revanche, le secteur agricole enregistre, notamment dans les Bouches-du-Rhône et le Var un taux de salariat nettement supérieur à la moyenne nationale (51 % pour 38 %).



Part de l'emploi salarié dans l'emploi total en 2009

Une sphère productive encore bien présente

Une activité agricole « sous pression »

En 2010, les communes littorales de PACA regroupent 36,7 % de la surface agricole utilisée des communes littorales de la façade méditerranéenne et 10 % de celles de métropole. Elles constituent à ce titre un enjeu tout particulier. Elles concentrent encore une part non négligeable de l'assiette foncière agricole, de la Surface Agricole Utile (SAU) des départements littoraux, d'autant plus manifeste :

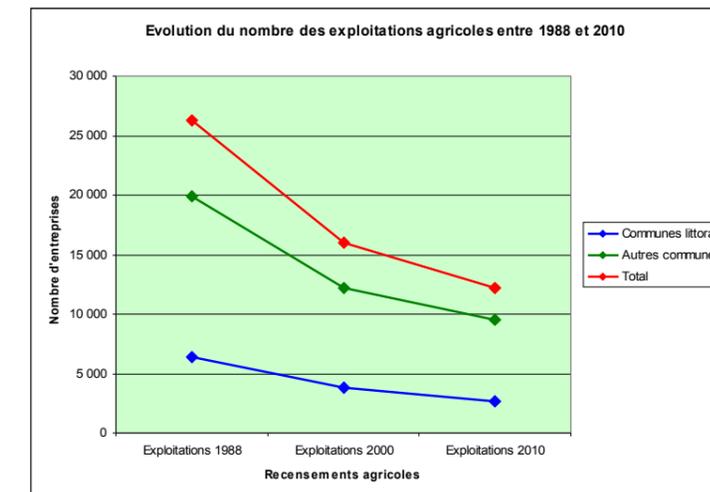
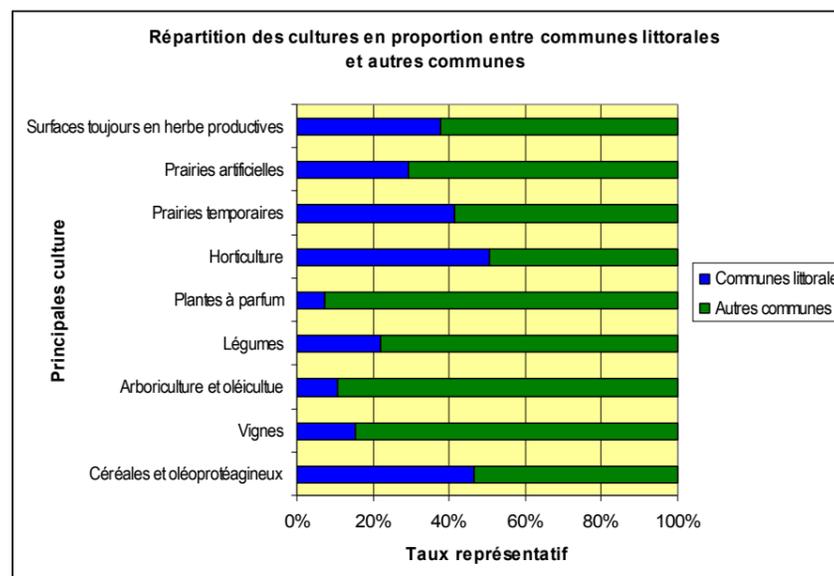
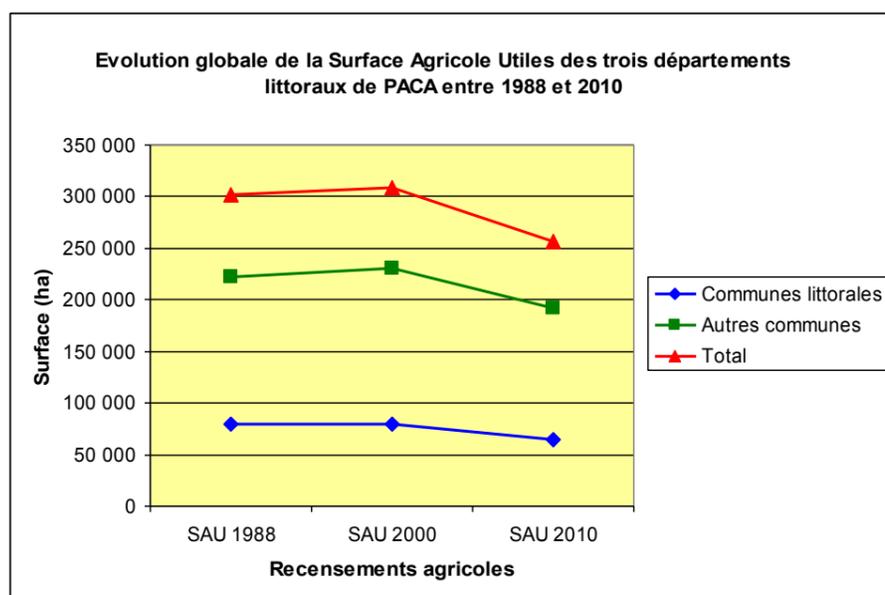
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

- dans les Alpes-Maritimes, avec environ 800 ha recensés en 2010 sur les communes littorales (-50 % par rapport au recensement agricole de 1988), l'espace agricole représente encore 3 % du territoire des communes littorales,
- dans les Bouches-du-Rhône, bien qu'en régression de l'ordre de 17 % par rapport à 1988, la SAU recouvre 57 000 ha agricoles sur les communes littorales (27 % du territoire des communes littorales), la Camargue représentant à elle seule plus de 80 % de cet espace ;
- dans le Var, avec un peu plus de 7 200 ha, la SAU est en régression de près de 27 % par rapport au recensement agricole de 1988, représentant actuellement environ 6 % du territoire des communes littorales.

- 15 % de la viticulture, pour l'essentiel dans le Var et dans une moindre mesure dans les Bouches-du-Rhône ;
- 47 % de la riziculture / culture de céréales, pour l'essentiel dans les Bouches-du-Rhône ;
- 21 % des terres de maraîchage (productions légumières)

Au travers des trois derniers recensements agricoles, l'effondrement du nombre des exploitations agricoles est particulièrement important, plus d'une entreprise sur deux ayant disparu en vingt ans, qu'elle soit implantée sur une commune littorale ou non. Sur les communes littorales des Alpes-Maritimes, ce sont même trois exploitations sur quatre qui ont disparu durant cette période.



L'analyse des productions constatées sur les espaces agricoles littoraux fait ressortir le maintien de cette diversité des productions avec cependant certaines dominantes :

- les cultures de céréales et d'oléoprotéagineux (Camargue pour l'essentiel)
- le maintien de surfaces toujours en herbe productives
- la présence non négligeable de la viticulture
- une arboriculture / oléiculture toujours présente

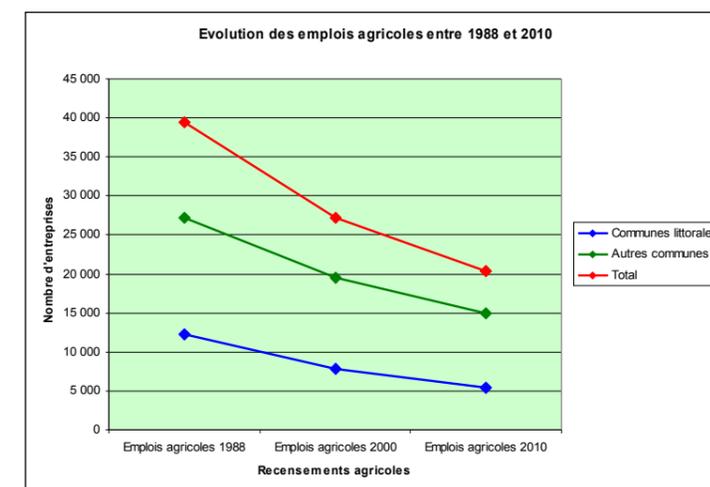
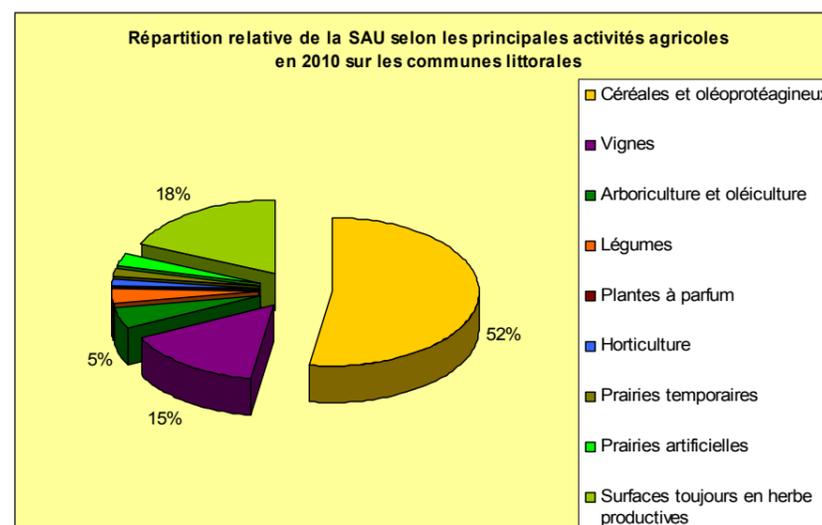
L'emploi salarié agricole suit les mêmes tendances à la baisse entre 1988 et 2010, avec la disparition d'un emploi sur deux en moyenne, cette baisse étant toujours plus prononcée sur les communes littorales. Il existe cependant des disparités plus marquées entre les départements et entre les communes littorales et les autres. Ainsi, on observe :

- dans les Alpes-Maritimes la disparition en vingt ans de 7 emplois agricoles sur 10, atteignant même 8 emplois sur 10 sur les communes littorales,
- dans les Bouches-du-Rhône, une baisse moyenne de 45 % des emplois,
- dans le Var, une baisse moyenne de 40 % des emplois

Après une forte régression des surfaces agricoles de plus de 31 % entre 1970 et 1988 (valeur comparable à la moyenne de la façade littorale méditerranéenne), la SAU est restée relativement stable jusqu'en 2000 pour connaître à nouveau une forte baisse de l'ordre de 18 % sur les communes littorales sur la dernière décennie (16 % sur les communes rétro-littorales).

En 2010, au regard des surfaces agricoles de l'ensemble des départements, elles regroupent pas moins de :

- 48 % de l'horticulture ;
- 10 % de l'arboriculture et de l'oléiculture, pour l'essentiel dans les Bouches-du-Rhône,



Un tissu d'entreprises et d'emplois agricoles en forte baisse

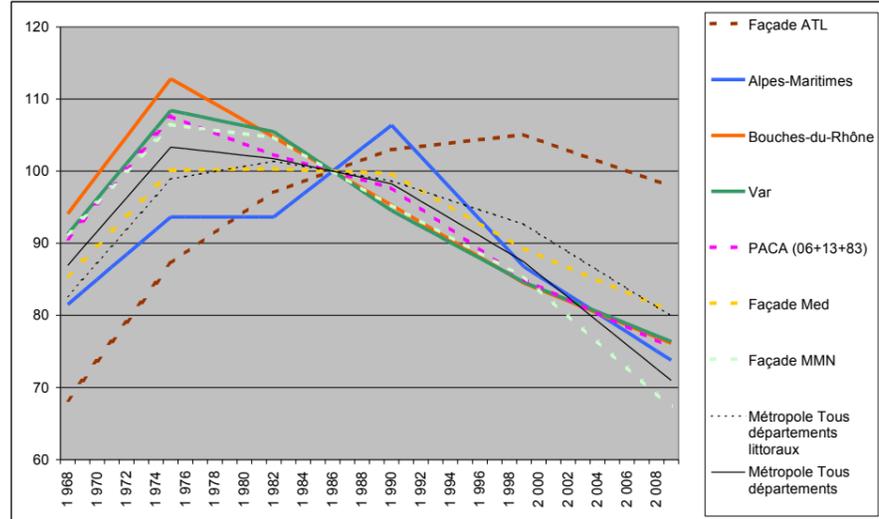
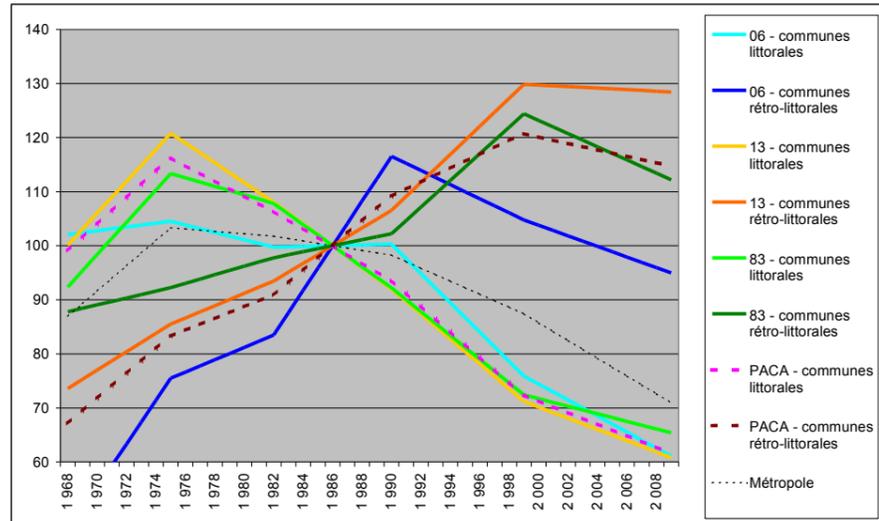
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

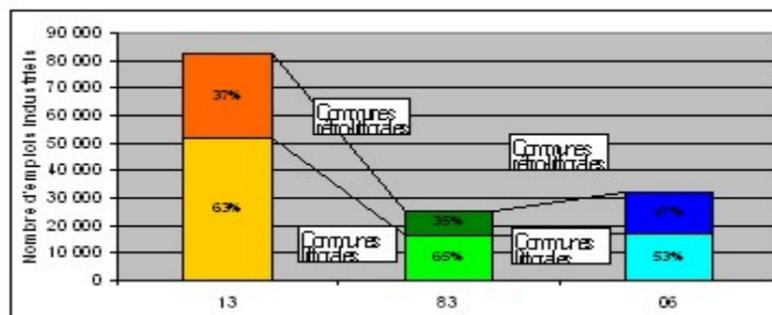
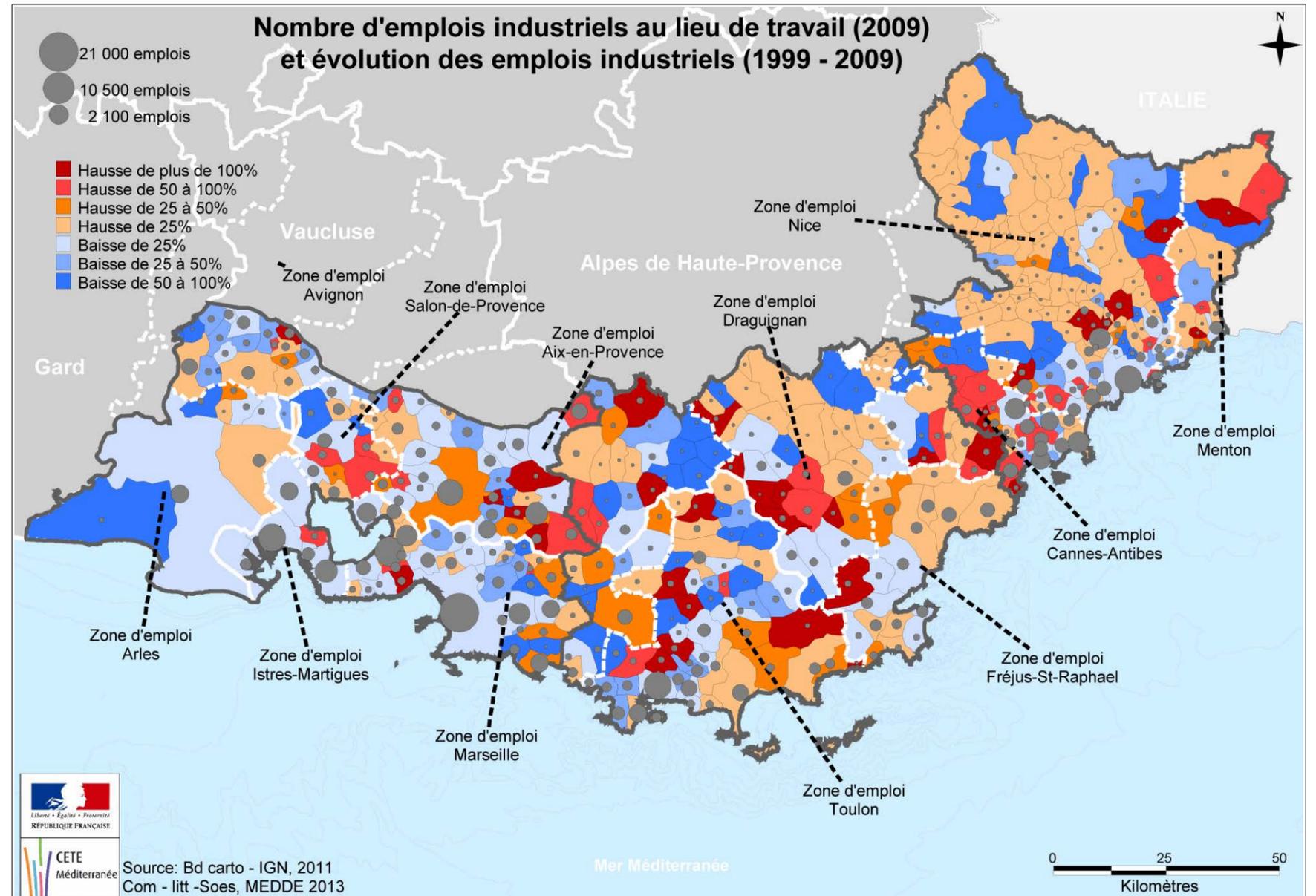
Une ossature industrielle encore fortement présente sur le littoral

Les 3 départements littoraux de PACA concentrent **139 000 emplois en 2009**, soit moins de **4 %** de l'emploi industriel de métropole, mais **62 %** de l'emploi industriel de la façade méditerranéenne et **82 %** de l'emploi industriel de PACA. Les communes littorales concentrent 61 % des emplois industriels des trois départements et 50 % de l'emploi industriel de PACA, ce qui marque la forte présence dont bénéficie encore l'industrie sur les communes du front littoral.

L'emploi industriel a reflué de près de **25 % par rapport à son niveau en 1986**, pratiquement dans la même proportion pour chacun des trois départements littoraux, soit un recul inférieur à la tendance nationale (près de -30 %) mais supérieur à la tendance des départements littoraux de métropole (-20 %), qui est soutenue par la meilleure résistance de l'emploi industriel sur la façade Atlantique.



Emplois industriels entre 1968 et 2009 (Base 100 en 1986)



Emplois industriels dans les 3 départements en 2009

Le recul de l'emploi industriel est très majoritairement porté par les communes littorales, alors que qu'il s'est maintenu, voire a progressé (+15 % en moyenne, +30 % dans les Bouches-du-Rhône) dans les communes rétro-littorales par rapport à 1986, même si l'emploi industriel subit également un reflux dans les communes rétro-littorales depuis le début des années 2000. Le reflux de l'emploi industriel dans les communes littorales des trois départements a été en réalité amorcé dès le milieu des années 70 et n'a jamais cessé depuis. Historiquement très présentes sur le littoral, la sidérurgie, le raffinage, la pétrochimie ou encore la construction navale civile ou militaire ont notamment subi des restructurations et une érosion régulière de l'emploi.

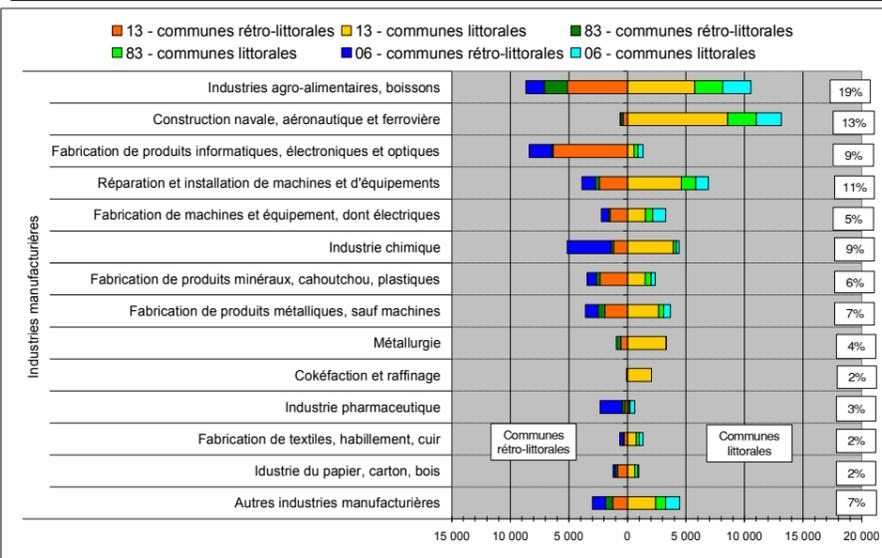
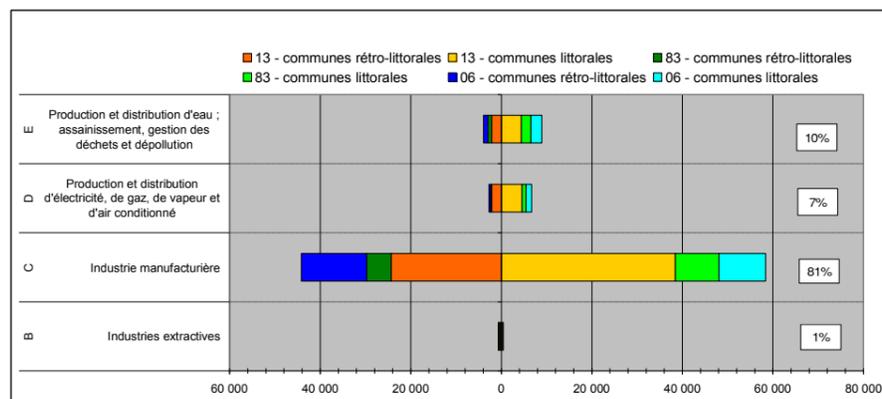
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

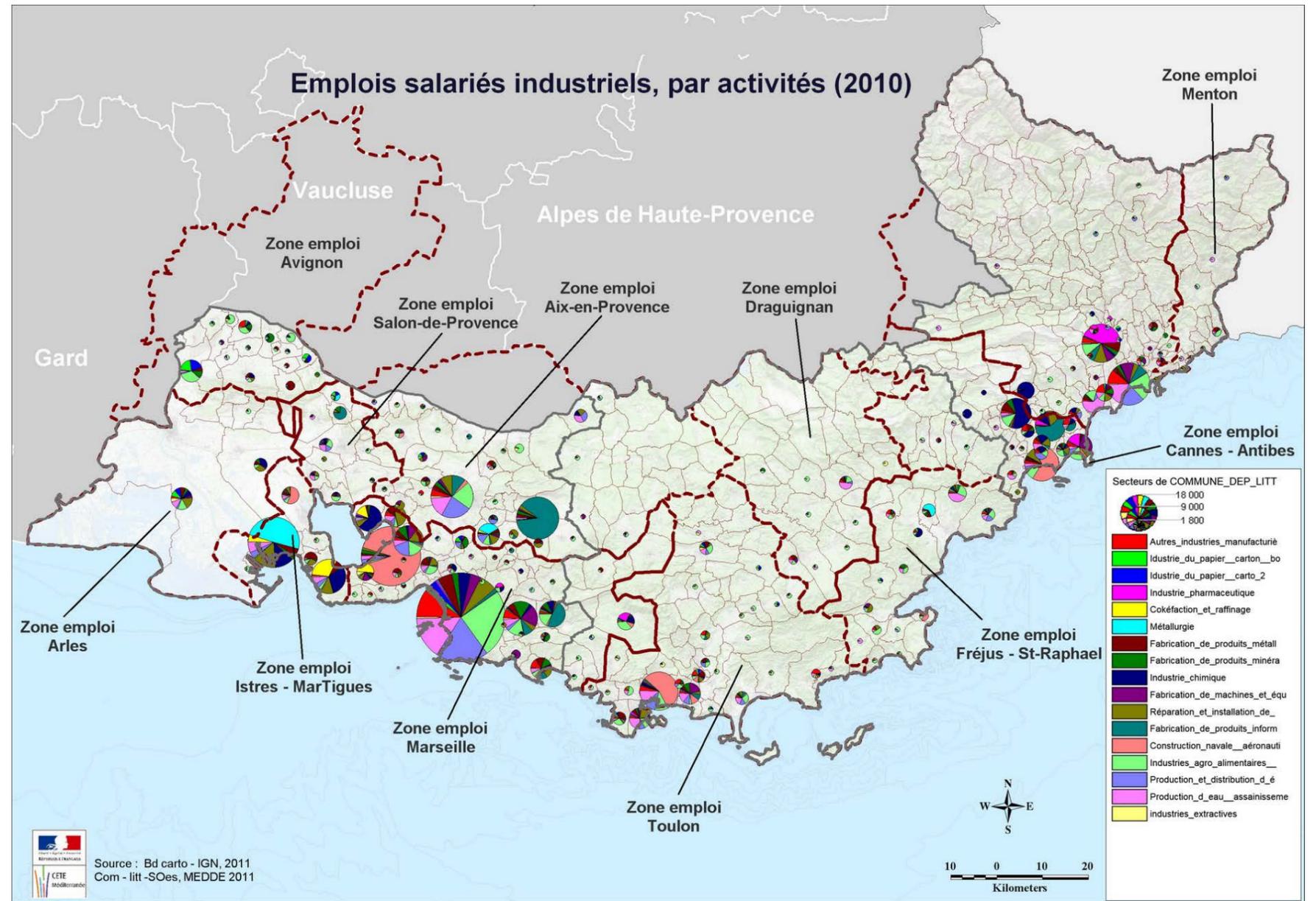
L'ampleur de la contraction de l'emploi industriel est à nuancer en raison du mouvement, amorcé par les industriels depuis les années 80, d'externalisation d'une part croissante de leurs activités, qui ne relèvent plus alors nécessairement des activités « industrielles », mais plus généralement de la catégorie des services aux entreprises.

En 2010, 81% des emplois industriels salariés sont mobilisés pour les industries manufacturières, 17% par les activités liées à l'énergie, l'eau, les déchets, et 1% par les activités extractives. Ces dernières ont vu leur effectif fortement réduit avec la fermeture définitive du bassin minier de Gardanne en 2003, qui employait encore près de 2000 mineurs jusqu'au milieu des années 80.

L'essentiel des activités manufacturières sont constituées en 2010 par l'industrie agroalimentaire, la construction navale, aéronautique et ferroviaire (13%), l'informatique et l'optique (9%), la fabrication et la réparation de machines (16%), la chimie et plasturgie (15%), la métallurgie et la fabrication des produits métalliques (11%). 57% des emplois des industries manufacturières sont localisés sur les communes du front littoral, dont 38% sur le front des Bouches-du-Rhône, 9% sur le front du Var et 10% sur le front des Alpes-Maritimes



Répartition de l'emploi industriel salarié en 2010



Le Grand Port Maritime de Marseille demeure un moteur économique des Bouches-du-Rhône

Le GPMM constitue un moteur économique pour l'aire métropolitaine marseillaise. Le GPMM génère un chiffre d'affaire de 12 milliards d'euros au travers de 2750 entreprises. Le GPMM conditionne **41 300 emplois portuaires directs** qui se répartissent essentiellement dans les domaines logistiques (55%), industriels (40%), administratifs et tertiaires (5%). Ces emplois représentent 8% des emplois salariés privés du département des Bouches-du-Rhône et notamment 43% des emplois logistiques et 23% des emplois industriels. Le bassin Est regroupe un tiers des emplois contre deux tiers pour le bassin Ouest.

Ces emplois s'étendent tout autour de l'Étang de Berre :

Secteurs géographiques	Emplois
Marseille Provence Métropole	19 000
Ouest étang de Berre	11 200
Agglopolé Provence	4 250
Pays d'Aix	3 331

Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

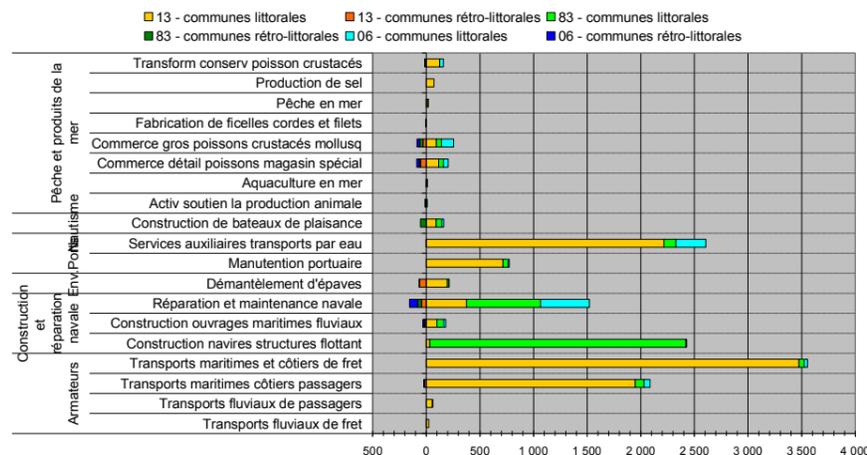
Le secteur de l'Etang de Berre constitue un pôle d'attractivité majeur de l'aire métropolitaine avec **8 établissements industriels comptabilisant plus de 500 employés** :

Nom de l'établissement	Libellé commune	Effectif
EUROCOPTER	Marignane	plus de 5 000
ARCELORMITTAL MEDITERRANEE	Fos-sur-Mer	3 000 à 5 000
INEOS MANUFACTURING FRANCE SAS	Martigues	1 000 à 2 000
SHELL PETROCHIMIE MEDITERRANEE	Berre-l'Etang	1 000 à 2 000
TOTAL RAFFINAGE MARKETING	Châteauneuf-les-Martigues	500 à 1 000
NAPHTACHIMIE	Martigues	500 à 1 000
ASCOMETAL	Fos-sur-Mer	500 à 1 000
DASSAULT AVIATION	Istres	500 à 1 000

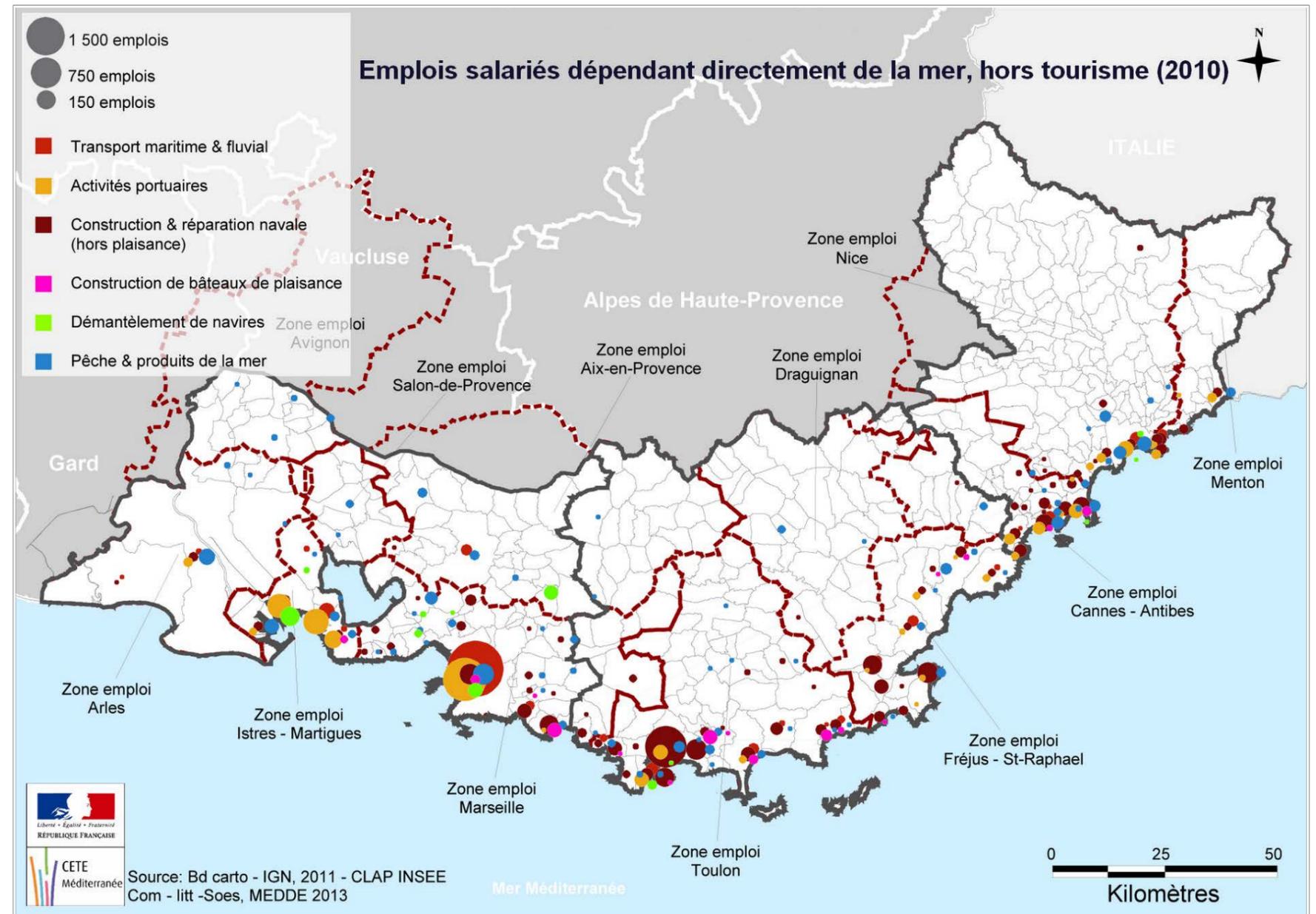
(Source : Insee - Clap 2007)

Ainsi, hormis la construction navale qui était présente historiquement à Port-de-Bouc jusqu'à la fermeture des chantiers à la fin des années 60, on trouve aujourd'hui autour de l'Etang de Berre quatre activités industrialo-portuaires qui présentent une spécificité sectorielle forte sur le littoral métropolitain : le raffinage du pétrole, la cokéfaction, la sidérurgie et la construction aéronautique et spatiale. Ces activités sont très structurantes pour le territoire et participent à l'identité de la façade maritime méditerranéenne.

Un nombre relativement modeste d'emplois salariés directement liés à la mer



Répartition des emplois salariés directement liés à la mer en 2010



Une évaluation a minima des emplois directement liés à la présence de l'eau peut être réalisée, en dénombrant les emplois salariés dans les domaines suivants : les compagnies d'armateurs, la construction, la réparation navale et le démantèlement d'épaves, l'activité portuaire, le nautisme, la pêche et les produits de la mer. À l'échelle des trois départements, ces secteurs d'activités recouvrent au moins **14 000 emplois salariés**, soit 1,1 % de l'emploi total des 3 départements. Ce taux est plus élevé dans les Bouches-du-Rhône (1,4 %), que dans le Var (1,3 %) et les Alpes-Maritimes (0,3 %).

Naturellement 96 % de ces emplois sont situés sur le front littoral, dont 65 % dans les communes littorales des Bouches-du-Rhône, 24 % dans celles du Var et 7 % dans celles des Alpes-Maritimes.

On observe des emplois salariés dans le domaine de la construction, de la réparation et du démantèlement naval, ainsi que de la pêche et de la transformation des produits de la mer relativement répartis sur l'ensemble du front littoral.

Il s'agit d'une évaluation par défaut qui minore largement, en particulier, le secteur de la pêche professionnelle, qui compte près de 830 marins pêcheurs dans les trois départements, pour la très grande majorité des patrons pêcheurs qui ne sont donc pas comptabilisés ici dans l'emploi salarié. Par ailleurs, ne sont comptabilisés ici aucun emploi du secteur du tourisme, dont un certain nombre sont directement liés à la présence de l'eau, sachant que l'ensemble de ce secteur est fondamentalement soutenu par l'attrait du littoral.

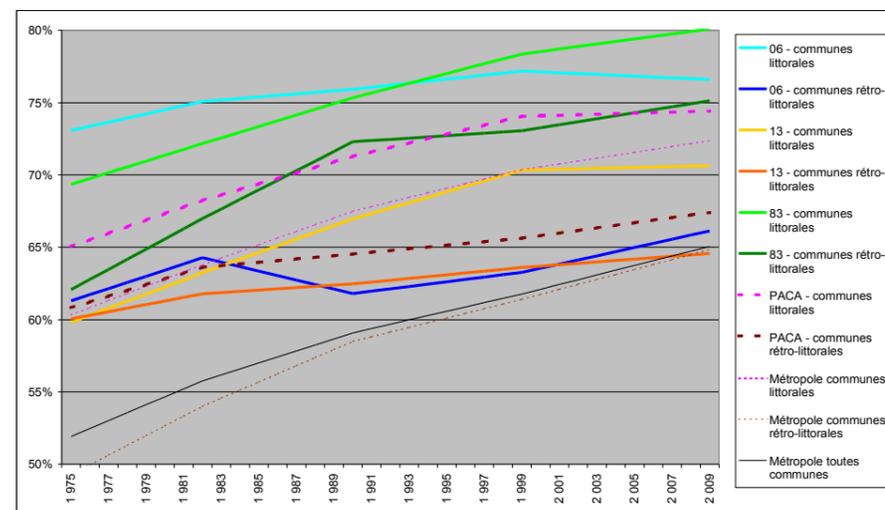
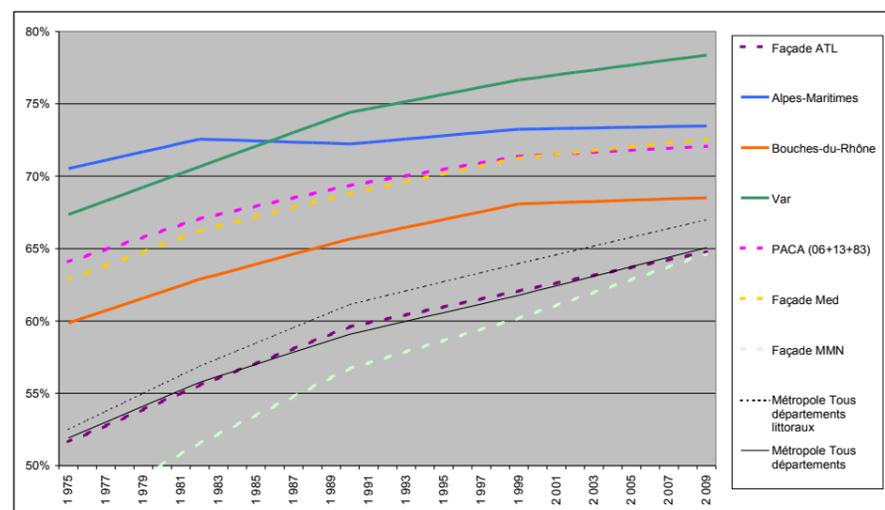
Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

L'affirmation d'une économie présentielle

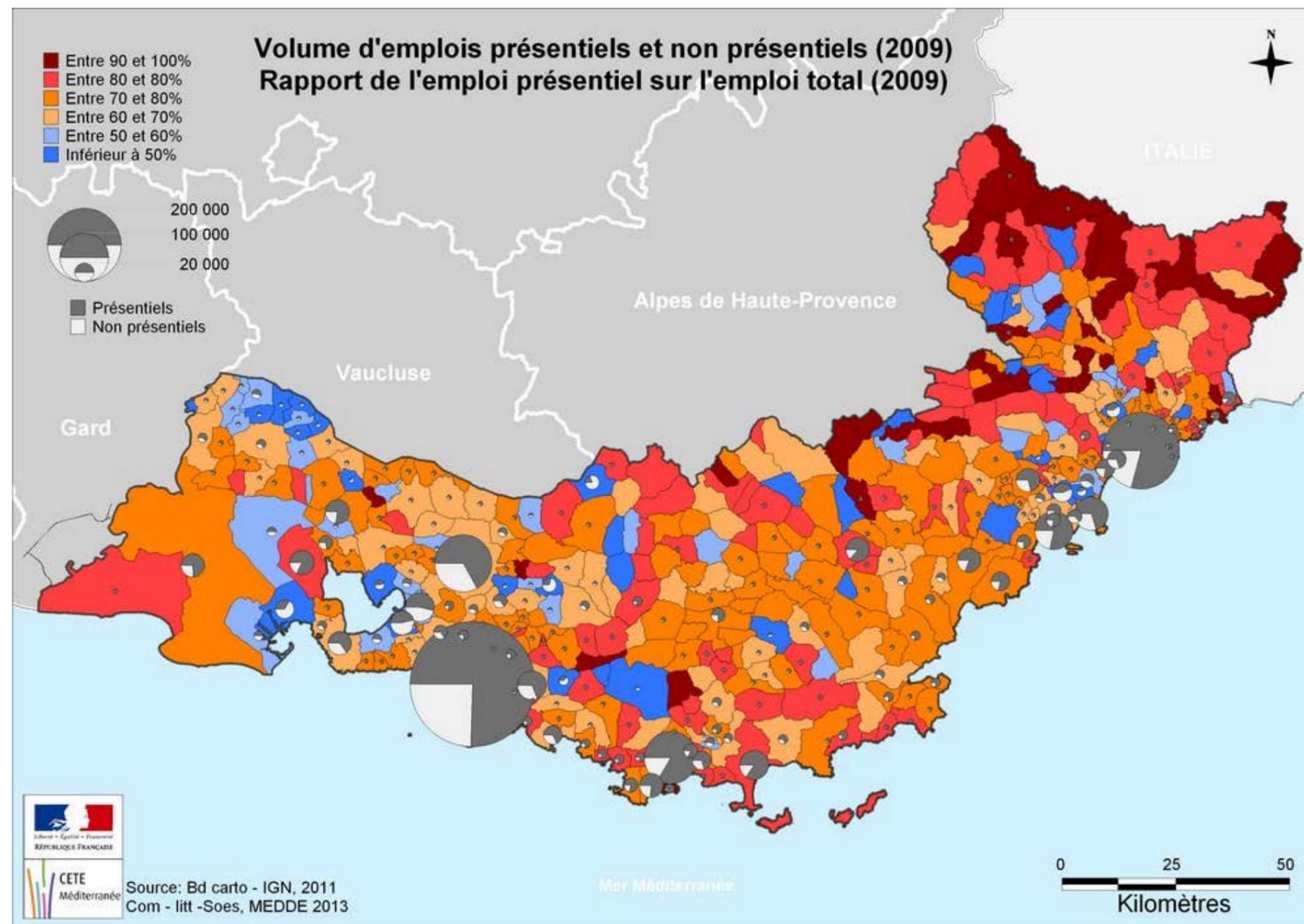
72 % des emplois relèvent de la sphère présentielle dans les trois départements littoraux

Si, au cours des quarante dernières années, la progression de la sphère d'activités présentielles concerne l'ensemble du territoire métropolitain, le niveau élevé (72 %) auquel elle s'établit à l'échelle des trois départements littoraux de PACA est un marqueur propre, commun à l'ensemble de la façade Méditerranéenne. En comparaison, la sphère présentielle des départements des façades Manche et Atlantique représente 65 % de l'emploi total, soit la moyenne métropolitaine. Localement, la part présentielle la plus forte est enregistrée dans le Var (78 %), suivi des Alpes-Maritimes (73 %) et les Bouches-du-Rhône (68 %).



Rapport de l'emploi de la sphère présentielle sur l'emploi total de 1975 à 2009

En d'autres termes, dans ces trois départements plus qu'ailleurs, les flux démographiques, permanents et saisonniers se constituent en moteurs du développement économique.



La sphère présentielle s'affirme encore davantage si on considère spécifiquement les communes littorales, où la sphère présentielle occupe une part dans l'emploi supérieure à celle observée dans les communes rétro-littorales. L'écart moyen est de 15 % en moyenne pour les 3 départements littoraux de PACA, comme pour l'ensemble des façades maritimes métropolitaines.

Ainsi la part présentielle maximale dans les communes littorales atteint 80 % et 77 % respectivement dans le Var et les Alpes-Maritimes, et 71 % dans les Bouches-du-Rhône.

Cette répartition de l'emploi présentielle / non présentielle dans les communes littorales de ces deux départements s'explique notamment par leur forte densité de population permanente, à la moyenne d'âge vieillissante, et à l'afflux important de résidents touristiques qui mobilisent les capacités d'hébergements touristiques particulièrement développées. Il faut noter que, depuis une dizaine d'année, la progression de la sphère présentielle semble atteindre sa limite sur le front littoral des Alpes-Maritimes, tandis qu'elle se poursuit sur le front littoral du Var.

La moindre importance relative de la sphère présentielle sur le front littoral des Bouches-du-Rhône (71 % en 2009) est liée à une sphère productive plus importante, notamment liées aux activités industrielles et maritimes.

Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Une place inégale du tourisme dans l'économie littorale

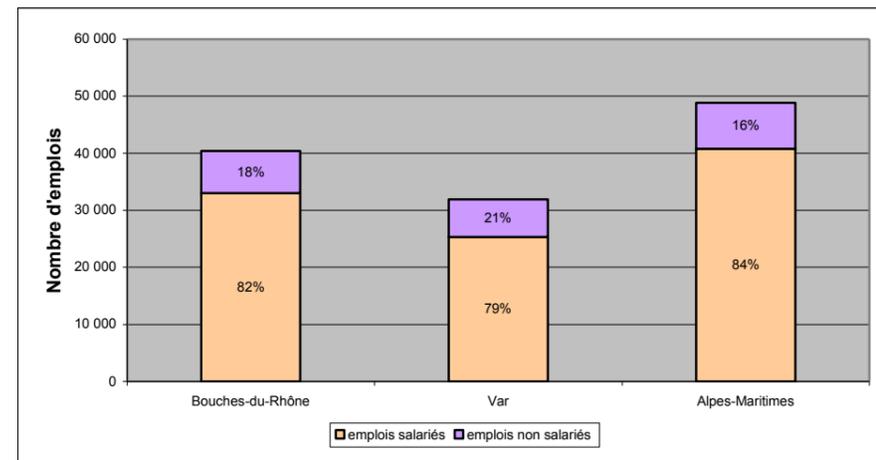
L'économie touristique, en moyenne annuelle, concentre 11 % de l'emploi total dans les Alpes-Maritimes et 5 % de celui des Bouches-du-Rhône

En 2007, l'activité touristique dans les 3 départements littoraux concentre en moyenne annuelle 121 000 emplois soit 7,4 % de l'emploi total de ces 3 départements et 6,1 % de l'emploi régional total, et 82 % de l'emploi touristique régional. On estime également à 7 % la part des emplois touristiques dans l'emploi total des départements littoraux de la façade Méditerranéenne.

	Bouches-du-Rhône	Var	Alpes-Maritimes	Total des 3 depts	PACA
Emplois touristiques salariés	33 000	25 300	40 800	99 100	119 600
Emplois touristiques non salariés	7 400	6 600	8 000	22 000	28 100
Total des emplois touristiques	40 400	31 900	48 800	121 100	147 700
Part de l'emploi salarié touristique dans l'emploi salarié (%)	4,4%	8,2%	10,4%	6,8%	6,9%
Part de l'emploi touristique dans l'emploi total (%)	4,9%	9,0%	10,9%	7,4%	7,5%
Part du département dans l'emploi touristique des 3 depts (%)	33,4%	26,3%	40,3%	100,0%	-
Part du département dans l'emploi touristique régional (%)	27,4%	21,6%	33,1%	82,0%	100,0%

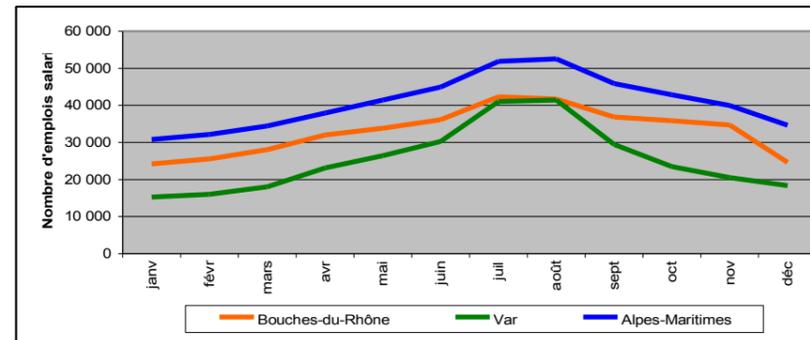
Emplois touristiques des trois départements littoraux de PACA en 2007

Le département des Alpes-Maritimes rassemble à lui seul 48 800 emplois en 2007, soit 40 % des emplois touristiques des trois départements, soit près de 11 % de l'emploi total de ce département. Les départements des Bouches-du-Rhône et du Var rassemblent respectivement 40 400 et 31 900 emplois, soit 33 % et 26 % de l'emploi touristique des 3 départements, soit 5 % et 9 % de l'emploi total de chacun d'eux.



Emplois touristiques salariés et non salariés par département en 2007

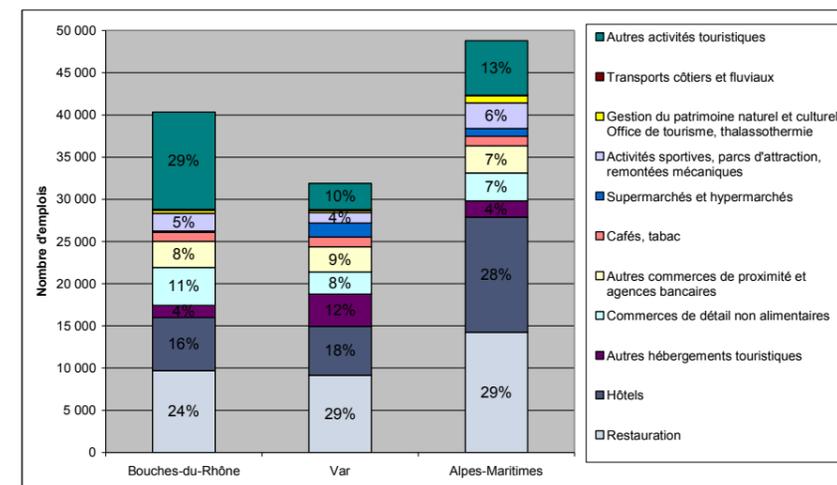
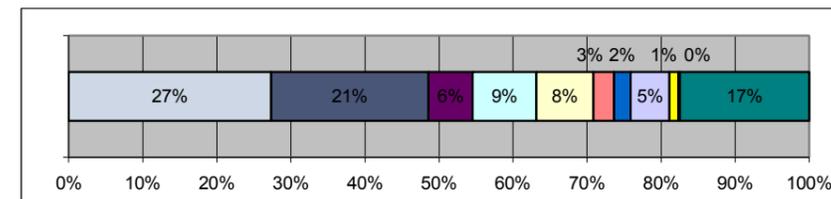
82 % des emplois touristiques sont des emplois salariés, mais leur effectif est soumis à une forte variabilité saisonnière, inégale selon les départements.



Emplois touristiques salariés mensuels par département en 2007

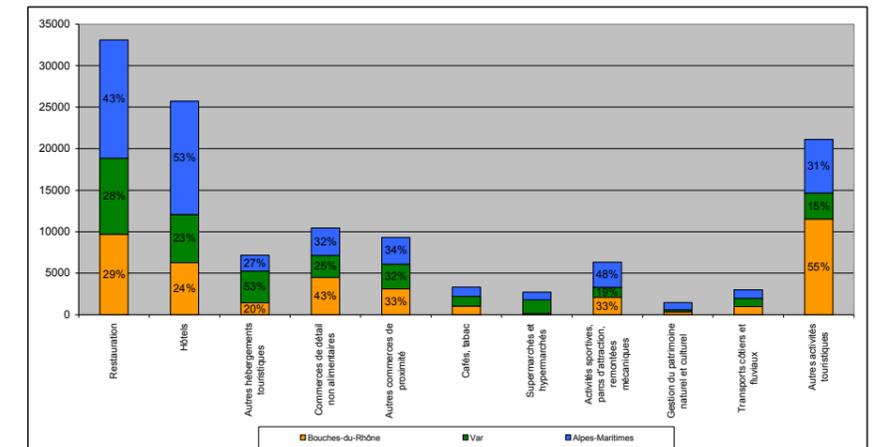
Les 121 000 emplois touristiques des trois départements sont tournés principalement vers la restauration (33 000 emplois / 27 %), l'hôtellerie (26 000 emplois / 21 %) et autres hébergements touristiques (6 000 emplois / 6 %), ces trois activités composant à eux seuls 66 000 emplois soit 55 % du total.

Ces 3 secteurs réunis concentrent 61 % de l'emploi touristique des Alpes-Maritimes, 59 % de celui du Var et 44 % de celui des Bouches-du-Rhône.

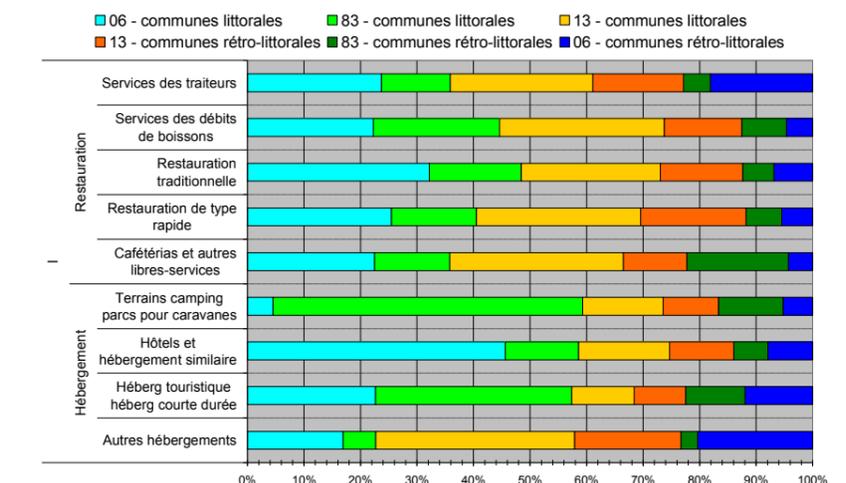
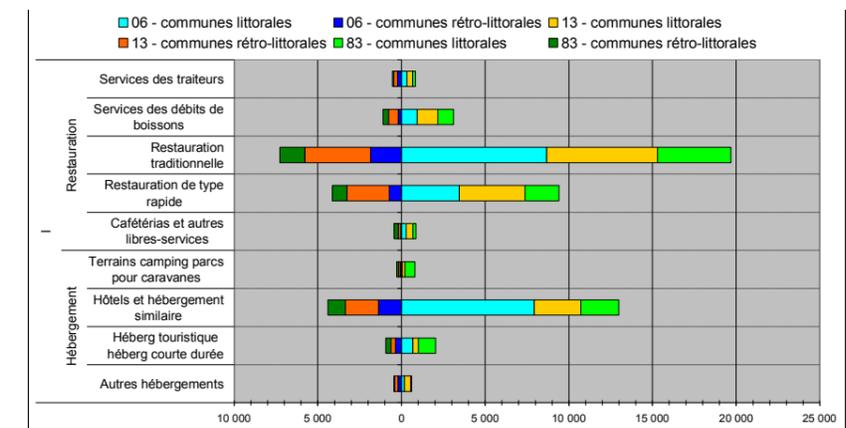


Emplois touristiques par secteur d'activité dans les 3 départements littoraux

En matière de restauration et d'hôtellerie, ce sont les Alpes-Maritimes qui concentrent la plus grande partie de ces emplois, soit respectivement 53 % et 43 % des effectifs d'emploi de ces activités. Pour les autres formes d'hébergement, notamment les terrains de camping, c'est le Var qui concentre 53 % des emplois de ce secteur, soit 3600 emplois environ.



Emplois touristiques par secteur d'activité dans les 3 départements littoraux de PACA



Emplois de restauration et d'hébergement dans les 3 départements littoraux de PACA

Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

L'analyse de la localisation du détail des activités d'hébergement et de restauration montre que plus des deux tiers des emplois sont localisés sur le front littoral des trois départements. Les emplois liés à l'activité de camping-caravaning sont situés à 74 % sur les fronts littoraux et 55 % de ces emplois sont localisés sur le front littoral du Var. 75 % des emplois liés à l'hôtellerie sont situés sur les communes littorales des 3 départements, et 46 % de ces emplois sont plus précisément situés sur le front littoral des Alpes-Maritimes, ce qui traduit l'importance en emploi de son offre d'hébergement « haut de gamme ». 73 % des emplois des activités de restauration traditionnelle sont situés sur les fronts littoraux. La répartition entre les 3 départements est plus équilibrée, avec une part prépondérante du front littoral des Alpes-Maritimes (32 %). On voit ainsi confirmer l'importance du front littoral dans le développement des activités touristiques et persister une spécialisation des espaces littoraux autour de fonctions touristiques spécifiques.

Une recomposition de l'espace économique

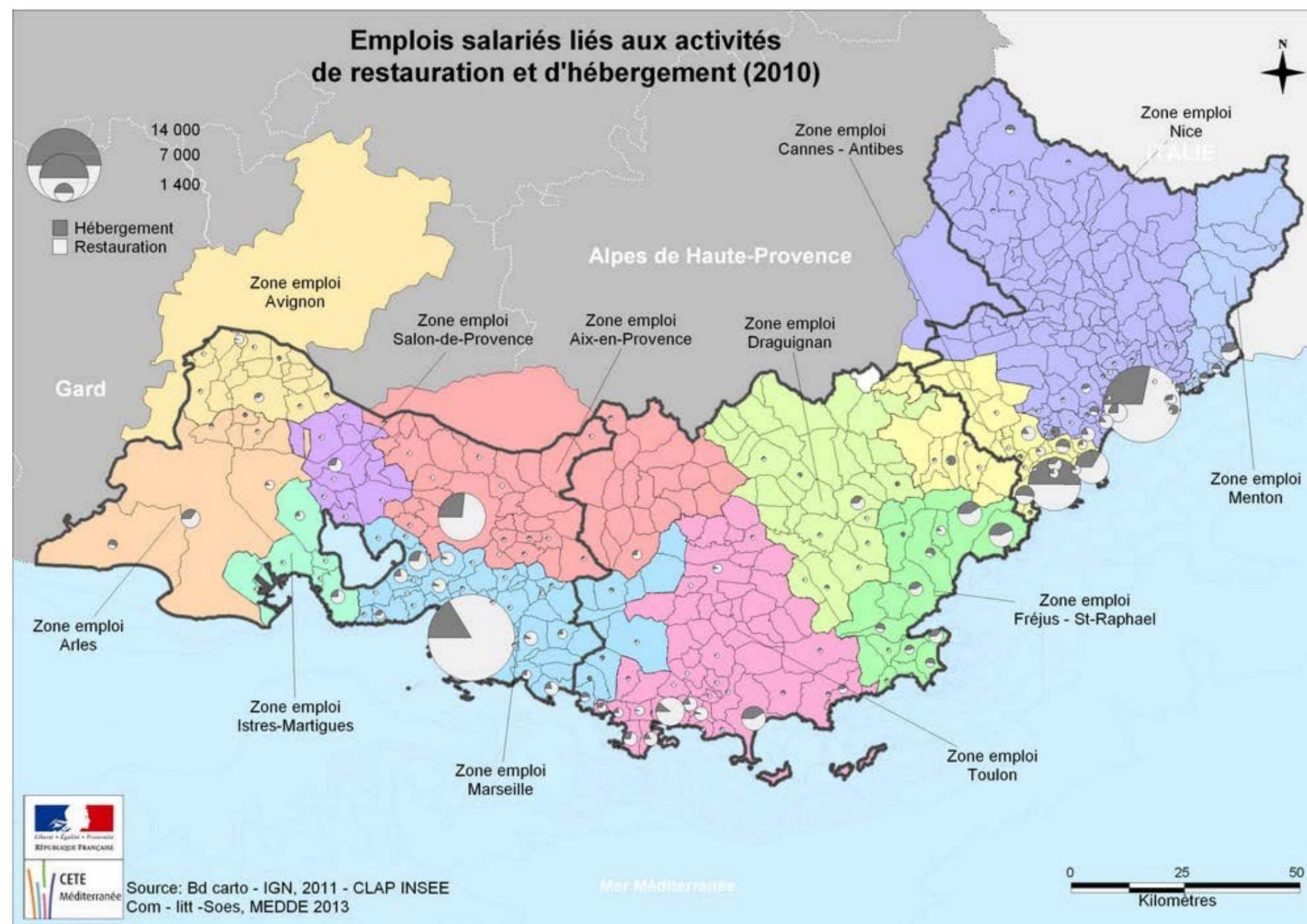
Trois tendances sont à l'œuvre en matière d'organisation de l'espace économique :

-la poursuite du mouvement de desserrement des activités industrielles et commerciales mais aussi de services, accompagné d'une diversité fonctionnelle croissante des espaces intéressés ;

-l'émergence d'un retour vers les centres anciens ou les tissus denses d'agglomération de grands opérateurs commerciaux ou de service, en lien avec la requalification de ces tissus et les nouvelles stratégies de distribution des opérateurs économiques ;

-la confirmation d'une multifonctionnalité de fait des tissus urbains avec le développement d'une économie de proximité (commerces, services aux ménages, tourisme,...).

Des tendances qui éloignent du seul modèle de rationalisation et spécialisation des années 1960-1970 .



En savoir plus

- Fiche de l'Observatoire National de la mer et du Littoral (ONML) - « L'emploi sur le littoral en 2009 et son évolution » - Avril 2013
- Fiche de l'Observatoire National de la mer et du Littoral (ONML) - « Évolution de la Surface Agricole Utilisée des exploitations agricoles des communes littorales et de leur arrière-pays de 1970 à 2010 » - Mai 2013
- Rapport Etudes PACA, Synthèse, n°30 et INSEE Analyse n°17 « En Provence Alpes Côte d'Azur 148 000 emplois sont directement liés au tourisme », Février 2012

Sources:

- SOES
- INSEE, bases de données CLAP, Recensements de population